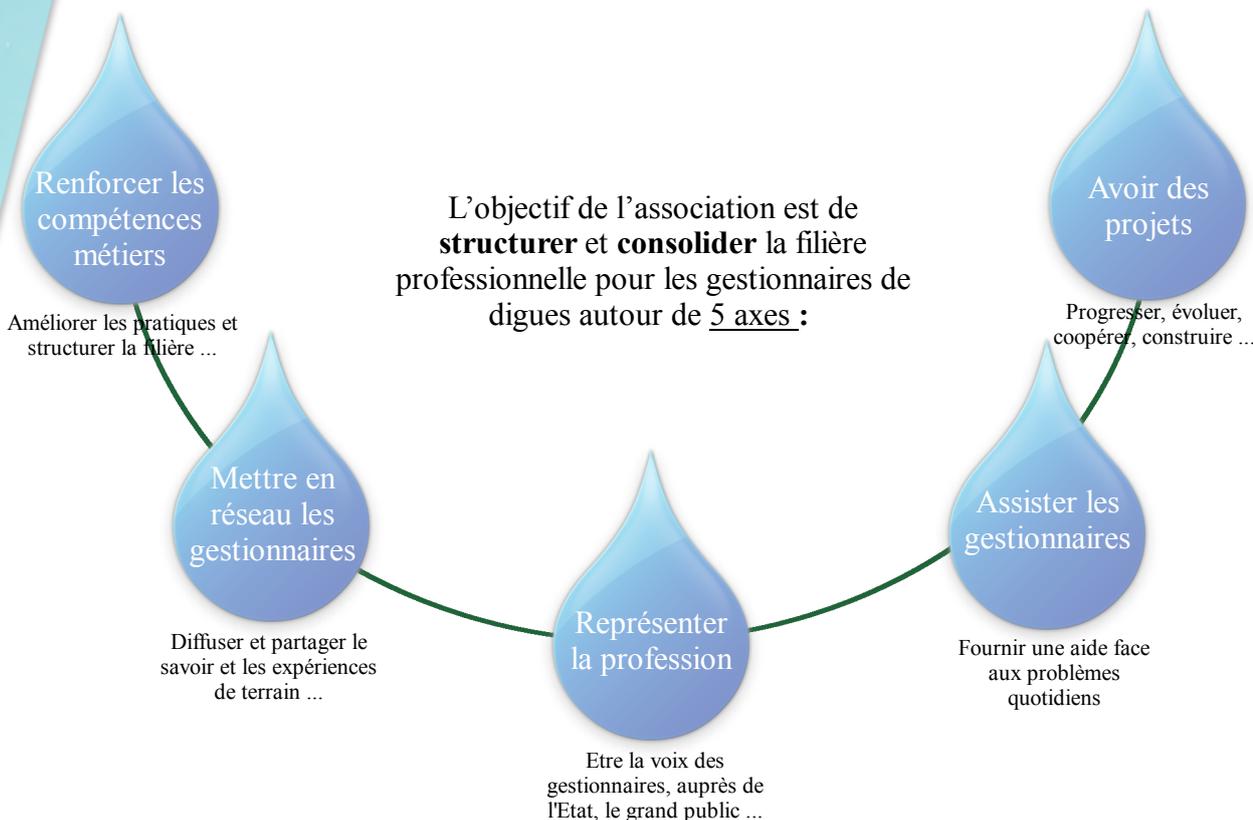


France Dignes

LES DIGUES EN RESEAU !

L'association **France Dignes** rassemble depuis 2013 des gestionnaires de digues de toute la France dans un réseau permettant d'échanger leurs savoir-faire et expériences, de partager leurs questionnements et problématiques liées à la gestion des digues, et de développer leurs connaissances.



Etre adhérent c'est :

- Etre **acteur** du développement d'un réseau de professionnels gestionnaires de digues,
- Intégrer un **réseau** de professionnels et bénéficier de ses **retours d'expériences**,
- Etre **informé** et **participer** à l'actualité et à l'**évolution de la profession**, construire un discours commun et être représenté,
- **Orienter** les actions de l'association,
- Bénéficier **gratuitement** d'une **formation** d'initiation au SIRS Dignes V2 et d'une assistance téléphonique (3h),
- Participer gratuitement aux **journées techniques** organisées par France Dignes,
- Accéder à des **tarifs préférentiels** sur les prestations de services France Dignes,
- Disposer d'un **espace membre** sur www.france-dignes.fr, ouvrant l'accès au forum privé, ressources en ligne, bases de connaissance et documents produits par l'association : enregistrements audio, actes et diaporamas des journées techniques, annuaire, etc.

France Dignes c'est :

- L'organisation de **journées techniques** et de **sorties de terrain** permettant de favoriser les échanges et les retours d'expériences, de rencontrer d'autres gestionnaires et de s'informer sur leurs pratiques
- La **mise en réseau** des gestionnaires de digues par :
 - l'animation et l'alimentation du **site web** www.france-dignes.fr, incluant un forum, des articles et actualités, un centre de ressources techniques et réglementaires, un agenda... Cet **espace collaboratif** constitue une **plate-forme d'échanges techniques et réglementaires**
 - l'organisation de **rencontres des professionnels**, en créant des opportunités d'échanges et de débats, par le partage d'un carnet d'adresses (élus, techniques) et par l'ouverture à un réseau d'experts techniques
- L'animation d'un **groupe de travail de professionnels** : le Comité Technique, lieu d'échanges, de débats professionnels et de réflexion sur les bonnes pratiques



- L'analyse des **métiers des gestionnaires** et de leurs parcours pour mettre en évidence les **besoins en formation**, structurer la profession et accompagner ses évolutions
- La **veille technique et réglementaire** : animer les débats en interne pour être force de proposition, représenter la profession et être son porte-parole, que ce soit avec l'Etat, les différentes instances ou le Grand Public ; faire reconnaître la profession de gestionnaire de digues
- Des **prestations de services** (assistance, formations et support technique – notamment SIRS)

- Une **assistance** et un **appui technique** que ce soit pour l'utilisation du logiciel SIRS Dignes, des conseils pratiques ou sur les réglementations, etc.

• **Le développement d'outils et de méthodes** pour renforcer les compétences métiers des gestionnaires, notamment par la mise à disposition de l'outil métier **SIRS Dignes V2**. France Dignes assure la **maintenance** et l'**évolution** du logiciel pour garantir son adaptation aux besoins des gestionnaires en permanente évolution, et s'adapter aux nouveautés techniques et réglementaires

- Des **partenariats techniques** (IRSTEA, CEPRI, CEREMA), et la participation à des projets R&D (DIDRO : surveillance des digues par drone)

